



Vienne, le

Inscription année scolaire 2022 / 2023

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour l'année scolaire 2022 / 2023.

Vous trouverez ci-joint un dossier d'inscription à compléter pour une inscription au **LYCEE**. Vous y trouverez les renseignements nécessaires, ainsi que les **pièces à joindre**.

Nous vous demandons de prendre contact avec le **secrétariat qui vous fixera un rendez vous avec notre chef d'établissement Monsieur Sammy COUPREAU**, pour envisager cette inscription.

D'autre part, nous vous précisons que les « **portes ouvertes** » de notre établissement auront lieu le **samedi 29 janvier 2022** après midi.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Sammy COUPREAU
Chef d'établissement



PRIMAIRE- COLLEGE - LYCEE SAINT CHARLES

1 place des capucins
BP.267
38217 VIENNE Cedex
04.74.53.77.15

Administration@institution-saint-charles.fr

INSCRIPTION RENTREE 2022

Rendez vous le :à :

Avec :

Pièces à fournir pour la constitution du dossier d'inscription à apporter le jour du rendez vous :

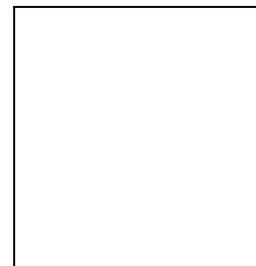
PRIMAIRE : Maternelle et Elémentaire

- Une photo d'identité de l'élève : **NOM et PRENOM au dos**
- Photocopie du livret de famille : **parent et enfant(s) concerné(s)**
- Photocopie du livret scolaire
- La Charte Educative de Confiance signée
- Contrat de scolarisation
- Chèque de 115 euros : dont 65 euros d'acompte sur la scolarité (par enfant) et 50 euros de frais de gestion (par famille)
- Imprimé de prélèvement bancaire à compléter + RIB

SECONDAIRE : Collège et Lycée

- Une photo d'identité de l'élève : **NOM et PRENOM au dos**
- Photocopie du livret de famille : **parent et enfant(s) concerné(s)**
- Photocopie des bulletins trimestriels du CM1 et du CM2 (pour une inscription en 6^e)
- Photocopie des bulletins trimestriels (pour une inscription en 5^e, 4^e, 3^e et au lycée)
- Original de la fiche dialogue (pour une inscription en 2nde)
- La Charte Educative de Confiance signée
- Contrat de scolarisation
- Contrat Ipad
- Chèque de 115 euros : dont 65 euros d'acompte sur la scolarité (par enfant) et 50 euros de frais de gestion (par famille)
- Imprimé de prélèvement bancaire à compléter + RIB

Demande d'inscription en SECONDE



Merci d'écrire en MAJUSCULE

Date de rentrée :

Comment avez vous connu notre institution ?

NOM : **Prénom :**

Nationalité : **Sexe :**

Date de naissance : **Lieu de naissance :**

Département de naissance : **Pays de naissance :**

Dernier établissement fréquenté en 2021 /2022 :

Classe : Etablissement privé Etablissement public

Coordonnées :

.....

.....

Situation scolaire pour 2022 /2023

Maintien dans la classe d'origine : Oui Non **Section Européenne**

LVA : Anglais

LVB : Espagnol Italien Allemand

Enseignements optionnels (1 au choix) : *1 seul enseignement optionnel possible sauf si latin choisi

Arts Plastiques Musique LVC Japonais Langue et culture de l'Antiquité (latin)*

Enseignement facultatif technologique (en 2^{nde} uniquement – en vue d'une entrée en 1ST2S) : Santé et social

Deux ateliers sont proposés :

BIA : brevet initiation aéronautique : 230€ (170€ de vol + 60€ de cours) / Théâtre : tarif et inscription auprès du Gai Savoir

Les inscriptions aux ateliers se feront lors des réunions de présentation qui auront lieu courant septembre 2022.

**sous réserve de modification*

Troubles de l'apprentissage (TDAH, Dyslexie...) : Oui Non

(Si oui, fournir le bilan et le PAP)

Régime : Externe DP/2 DP/3 DP/4 DP/5

Cadre réservé à l'administration

Bulletins année 2020-2021 : <input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^e <input type="checkbox"/> 3 ^e	Bulletin du 1 ^{er} trimestre ou 1 ^{er} semestre 2021-2022	Bulletin 2 ^e trimestre ou 2 ^e semestre 2021-2022	Bulletin 3 ^e trimestre 2021-2022	
Photo pour le dossier	Charte éducative de confiance	Livret de famille	Décision de justice juste la partie garde d'enfant	
Fiche de dialogue	Bilan	Contrat de scolarisation	Contrat iPad	
Frais de gestion (50€) <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CB	Acompte scolarité (65€) <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CB	RIB		

Fiche individuelle famille

Merci d'écrire en MAJUSCULE

RESPONSABLE LEGAL 1 : Lien de parenté :

Payeur des frais de scolarité

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

Fixe : liste rouge / Portable : SMS*

*Autorisation d'utiliser le SMS par la vie scolaire

Profession :

 Professionnel :

E-mail :

L'établissement communique principalement par mail, merci de noter une adresse mail lisible et valide.

Marié(e)	<input type="checkbox"/>	Séparé(e)	<input type="checkbox"/>	Remarié(e)	<input type="checkbox"/>	Pacsé(e)	<input type="checkbox"/>	Concubine	<input type="checkbox"/>	Divorcé(e)	<input type="checkbox"/>	Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>	Célibataire	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-------------	--------------------------

RESPONSABLE LEGAL 2 : Lien de parenté :

Payeur des frais de scolarité

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

Fixe : liste rouge / Portable : SMS*

*Autorisation d'utiliser le SMS par la vie scolaire

Profession :

 Professionnel :

E-mail :

L'établissement communique principalement par mail, merci de noter une adresse mail lisible et valide.

Marié(e)	<input type="checkbox"/>	Séparé(e)	<input type="checkbox"/>	Remarié(e)	<input type="checkbox"/>	Pacsé(e)	<input type="checkbox"/>	Concubine	<input type="checkbox"/>	Divorcé(e)	<input type="checkbox"/>	Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>	Célibataire	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-------------	--------------------------

Nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) inscrit(s) ou en cours d'inscription à Saint Charles :

PAYEUR (si différent du responsable 1 ou 2) : lien de parenté :

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

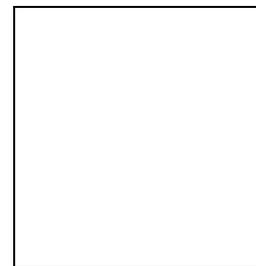
Fixe : / Portable :

**Je m'engage à régler la facturation selon les tarifs en vigueur au 1^{er} septembre de l'année scolaire concernée (frais annexes compris)
Dans le cadre de la R.G.P.D (Règlement général sur la protection des données),
je consens à ce que l'établissement puisse traiter mes données personnelles**

Fait à Vienne, le : Signature :

Cliquez pour signer la version numérique

Demande d'inscription en PREMIERE GENERALE



Merci d'écrire en MAJUSCULE

Date de rentrée :

Comment avez vous connu notre institution ?

NOM : Prénom :

Nationalité : Sexe :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance : Pays de naissance :

Dernier établissement fréquenté en 2021 /2022 :

Classe : Etablissement privé Etablissement public

Coordonnées :

Situation scolaire pour 2022 /2023

Maintien dans la classe d'origine : Oui Non Section Européenne

LVA : Anglais

LVB : Espagnol Italien Allemand

Enseignements de spécialité (3 au choix) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Histoire-géographie, géopolitiques et sciences politiques | <input type="checkbox"/> Humanités, littérature et philosophie |
| <input type="checkbox"/> Langues, littératures et cultures étrangères | <input type="checkbox"/> Mathématiques |
| <input type="checkbox"/> Physique / chimie (seulement si maths choisi) | <input type="checkbox"/> SVT |
| <input type="checkbox"/> SES | <input type="checkbox"/> Numérique et Sciences Informatique |

Enseignements optionnels (1 au choix) : *1 seul enseignement optionnel possible sauf si latin choisi

- Arts Plastiques Musique LVC Japonais Langue et culture de l'Antiquité (latin)*

Deux ateliers sont proposés :

BIA : brevet initiation aéronautique : 230€ (170€ de vol + 60€ de cours) / Théâtre : tarif et inscription auprès du Gai Savoir

Les inscriptions aux ateliers se feront lors des réunions de présentation qui auront lieu courant septembre 2022.

**sous réserve de modification*

Troubles de l'apprentissage (TDAH, Dyslexie...) : Oui Non

Bilan remis : Oui Non

Régime : Externe DP/2 DP/3 DP/4 DP/5

Cadre réservé à l'administration

Bulletins année 2020-2021 : <input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^e <input type="checkbox"/> 3 ^e	Bulletin du 1 ^e trimestre ou 1 ^e semestre 2021-2022	Bulletin 2 ^e trimestre ou 2 ^e semestre 2021-2022	Bulletin 3 ^e trimestre 2021-2022
Photo pour le dossier	Charte éducative de confiance	Livret de famille	Décision de justice juste la partie garde d'enfant
Fiche de dialogue	Bilan	Contrat de scolarisation	Contrat iPad
Frais de gestion (50€) <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CB	Acompte scolarité (65€) <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CB	RIB	

Fiche individuelle famille

Merci d'écrire en MAJUSCULE

RESPONSABLE LEGAL 1 : Lien de parenté :

Payeur des frais de scolarité

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

Fixe : liste rouge / Portable : SMS*

*Autorisation d'utiliser le SMS par la vie scolaire

Profession :

 Professionnel :

E-mail :

L'établissement communique principalement par mail, merci de noter une adresse mail lisible et valide.

Marié(e)	<input type="checkbox"/>	Séparé(e)	<input type="checkbox"/>	Remarié(e)	<input type="checkbox"/>	Pacsé(e)	<input type="checkbox"/>	Concubine	<input type="checkbox"/>	Divorcé(e)	<input type="checkbox"/>	Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>	Célibataire	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-------------	--------------------------

RESPONSABLE LEGAL 2 : Lien de parenté :

Payeur des frais de scolarité

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

Fixe : liste rouge / Portable : SMS*

*Autorisation d'utiliser le SMS par la vie scolaire

Profession :

 Professionnel :

E-mail :

L'établissement communique principalement par mail, merci de noter une adresse mail lisible et valide.

Marié(e)	<input type="checkbox"/>	Séparé(e)	<input type="checkbox"/>	Remarié(e)	<input type="checkbox"/>	Pacsé(e)	<input type="checkbox"/>	Concubine	<input type="checkbox"/>	Divorcé(e)	<input type="checkbox"/>	Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>	Célibataire	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-------------	--------------------------

Nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) inscrit(s) ou en cours d'inscription à Saint Charles :

PAYEUR (si différent du responsable 1 ou 2) : lien de parenté :

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

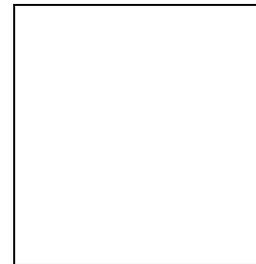
Fixe : / Portable :

**Je m'engage à régler la facturation selon les tarifs en vigueur au 1^{er} septembre de l'année scolaire concernée (frais annexes compris)
Dans le cadre de la R.G.P.D (Règlement général sur la protection des données),
je consens à ce que l'établissement puisse traiter mes données personnelles**

Fait à Vienne, le : Signature :

Cliquez pour signer la version numérique

Demande d'inscription en PREMIERE TECHNOLOGIQUE



Merci d'écrire en MAJUSCULE

Date de rentrée :

Comment avez vous connu notre institution ?

NOM : Prénom :

Nationalité : Sexe :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance : Pays de naissance :

Dernier établissement fréquenté en 2021 /2022 :

Classe :

Etablissement privé

Etablissement public

Coordonnées :

.....

Situation scolaire pour 2022 /2023

Maintien dans la classe d'origine : Oui Non

LVA : Anglais

LVB : Espagnol Italien Allemand

Enseignements optionnels (1 au choix) :

Arts Plastiques Musique

Deux ateliers sont proposés :

BIA : brevet initiation aéronautique : 230€ (170€ de vol + 60€ de cours) / Théâtre : tarif et inscription auprès du Gai Savoir **Les inscriptions aux ateliers se feront lors des réunions de présentation qui auront lieu courant septembre 2022. *sous réserve de modification**

Troubles de l'apprentissage (TDAH, Dyslexie...) : Oui Non

Bilan remis : Oui Non

Régime : Externe

DP/2

DP/3

DP/4

DP/5

Cadre réservé à l'administration

Bulletins année 2020-2021 : <input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^e <input type="checkbox"/> 3 ^e	Bulletin du 1 ^e trimestre ou 1 ^e semestre 2021-2022	Bulletin 2 ^e trimestre ou 2 ^e semestre 2021-2022	Bulletin 3 ^e trimestre 2021-2022
Photo pour le dossier	Charte éducative de confiance	Livret de famille	Décision de justice juste la partie garde d'enfant
Fiche de dialogue	Bilan	Contrat de scolarisation	Contrat Ipad
Frais de gestion (50€) <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CB	Acompte scolarité (65€) <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CB	RIB	

Fiche individuelle famille

Merci d'écrire en MAJUSCULE

RESPONSABLE LEGAL 1 : Lien de parenté :

Payeur des frais de scolarité

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

Fixe : liste rouge / Portable : SMS*

*Autorisation d'utiliser le SMS par la vie scolaire

Profession :

 Professionnel :

E-mail :

L'établissement communique principalement par mail, merci de noter une adresse mail lisible et valide.

Marié(e)	<input type="checkbox"/>	Séparé(e)	<input type="checkbox"/>	Remarié(e)	<input type="checkbox"/>	Pacsé(e)	<input type="checkbox"/>	Concubine	<input type="checkbox"/>	Divorcé(e)	<input type="checkbox"/>	Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>	Célibataire	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-------------	--------------------------

RESPONSABLE LEGAL 2 : Lien de parenté :

Payeur des frais de scolarité

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

Fixe : liste rouge / Portable : SMS*

*Autorisation d'utiliser le SMS par la vie scolaire

Profession :

 Professionnel :

E-mail :

L'établissement communique principalement par mail, merci de noter une adresse mail lisible et valide.

Marié(e)	<input type="checkbox"/>	Séparé(e)	<input type="checkbox"/>	Remarié(e)	<input type="checkbox"/>	Pacsé(e)	<input type="checkbox"/>	Concubine	<input type="checkbox"/>	Divorcé(e)	<input type="checkbox"/>	Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>	Célibataire	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-------------	--------------------------

Nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) inscrit(s) ou en cours d'inscription à Saint Charles :

PAYEUR (si différent du responsable 1 ou 2) : lien de parenté :

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

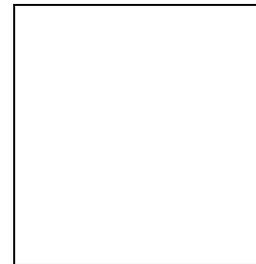
Fixe : / Portable :

**Je m'engage à régler la facturation selon les tarifs en vigueur au 1^{er} septembre de l'année scolaire concernée (frais annexes compris)
Dans le cadre de la R.G.P.D (Règlement général sur la protection des données),
je consens à ce que l'établissement puisse traiter mes données personnelles**

Fait à Vienne, le : Signature :

Cliquez pour signer la version numérique

Demande d'inscription en TERMINALE GENERALE



Merci d'écrire en MAJUSCULE

Date de rentrée :

Comment avez vous connu notre institution ?

NOM : Prénom :

Nationalité : Sexe :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance : Pays de naissance :

Dernier établissement fréquenté en 2021 /2022 :

Classe : Etablissement privé Etablissement public

Coordonnées :

Situation scolaire pour 2022 /2023

Maintien dans la classe d'origine : Oui Non Section Européenne

LVA : Anglais

LVB : Espagnol Italien Allemand

Enseignements de spécialité (2 au choix) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Histoire-géographie, géopolitiques et sciences politiques | <input type="checkbox"/> Humanités, littérature et philosophie |
| <input type="checkbox"/> Langues, littératures et cultures étrangères | <input type="checkbox"/> Mathématiques |
| <input type="checkbox"/> Physique / chimie | <input type="checkbox"/> SVT |
| <input type="checkbox"/> SES | <input type="checkbox"/> Numérique et sciences informatiques |

Enseignements optionnels (1 au choix) :

- Maths expertes (si spécialité maths en terminale) DGEMC
- Maths complémentaire (si spécialité maths suivie en 1^e mais pas en terminale)

Enseignements optionnels (1 au choix) : *1 seul enseignement optionnel possible sauf si latin choisi

- Arts Plastiques Musique LVC Japonais Langue et culture de l'Antiquité (latin)*

Deux ateliers sont proposés :

BIA : brevet initiation aéronautique : 230€ (170€ de vol + 60€ de cours) / Théâtre : tarif et inscription auprès du Gai Savoir

Les inscriptions aux ateliers se feront lors des réunions de présentation qui auront lieu courant septembre 2022.

**sous réserve de modification*

Troubles de l'apprentissage (TDAH, Dyslexie...) : Oui Non

Bilan remis : Oui Non

Régime : Externe DP/2 DP/3 DP/4 DP/5

Cadre réservé à l'administration

Bulletins année 2020-2021 : <input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^e <input type="checkbox"/> 3 ^e	Bulletin du 1 ^e trimestre ou 2 ^e semestre 2021-2022	Bulletin 2 ^e trimestre ou 2 ^e semestre 2021-2022	Bulletin 3 ^e trimestre 2021-2022
Photo pour le dossier	Charte éducative de confiance	Livret de famille	Décision de justice juste la partie garde d'enfant
Fiche de dialogue	Bilan	Contrat de scolarisation	Contrat iPad
Frais de gestion (50€) <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CB	Acompte scolarité (65€) <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CB	RIB	

Fiche individuelle famille

Merci d'écrire en MAJUSCULE

RESPONSABLE LEGAL 1 : Lien de parenté :

Payeur des frais de scolarité

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

Fixe : liste rouge / Portable : SMS*

*Autorisation d'utiliser le SMS par la vie scolaire

Profession :

 Professionnel :

E-mail :

L'établissement communique principalement par mail, merci de noter une adresse mail lisible et valide.

Marié(e)	<input type="checkbox"/>	Séparé(e)	<input type="checkbox"/>	Remarié(e)	<input type="checkbox"/>	Pacsé(e)	<input type="checkbox"/>	Concubine	<input type="checkbox"/>	Divorcé(e)	<input type="checkbox"/>	Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>	Célibataire	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-------------	--------------------------

RESPONSABLE LEGAL 2 : Lien de parenté :

Payeur des frais de scolarité

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

Fixe : liste rouge / Portable : SMS*

*Autorisation d'utiliser le SMS par la vie scolaire

Profession :

 Professionnel :

E-mail :

L'établissement communique principalement par mail, merci de noter une adresse mail lisible et valide.

Marié(e)	<input type="checkbox"/>	Séparé(e)	<input type="checkbox"/>	Remarié(e)	<input type="checkbox"/>	Pacsé(e)	<input type="checkbox"/>	Concubine	<input type="checkbox"/>	Divorcé(e)	<input type="checkbox"/>	Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>	Célibataire	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-------------	--------------------------

Nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) inscrit(s) ou en cours d'inscription à Saint Charles :

PAYEUR (si différent du responsable 1 ou 2) : lien de parenté :

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

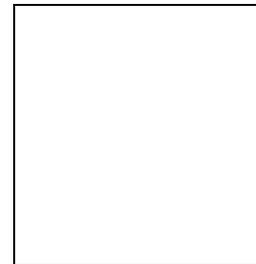
Fixe : / Portable :

**Je m'engage à régler la facturation selon les tarifs en vigueur au 1^{er} septembre de l'année scolaire concernée (frais annexes compris)
Dans le cadre de la R.G.P.D (Règlement général sur la protection des données),
je consens à ce que l'établissement puisse traiter mes données personnelles**

Fait à Vienne, le : Signature :

Cliquez pour signer la version numérique

Demande d'inscription en TERMINALE TECHNOLOGIQUE



Merci d'écrire en MAJUSCULE

Date de rentrée :

Comment avez vous connu notre institution ?

NOM : Prénom :

Nationalité : Sexe :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance : Pays de naissance :

Dernier établissement fréquenté en 2021 /2022 :

Classe : Etablissement privé Etablissement public

Coordonnées :

.....
.....

Situation scolaire pour 2022 /2023

Maintien dans la classe d'origine : Oui Non

LVA : Anglais

LVB : Espagnol Italien Allemand

Enseignements optionnels (1 au choix) :

Arts Plastiques Musique

Deux ateliers sont proposés :

BIA : brevet initiation aéronautique : 230€ (170€ de vol + 60€ de cours) / Théâtre : tarif et inscription auprès du Gai Savoir

Les inscriptions aux ateliers se feront lors des réunions de présentation qui auront lieu courant septembre 2022.

**sous réserve de modification*

Troubles de l'apprentissage (TDAH, Dyslexie...) : Oui Non

Bilan remis : Oui Non

Régime : Externe DP/2 DP/3 DP/4 DP/5

Cadre réservé à l'administration

Bulletins année 2020-2021 : <input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 2 ^e <input type="checkbox"/> 3 ^e	Bulletin du 1 ^e trimestre ou 2 ^e semestre 2021-2022	Bulletin 2 ^e trimestre ou 2 ^e semestre 2021-2022	Bulletin 3 ^e trimestre 2021-2022
Photo pour le dossier	Charte éducative de confiance	Livret de famille	Décision de justice juste la partie garde d'enfant
Fiche de dialogue	Bilan	Contrat de scolarisation	Contrat iPad
Frais de gestion (50€) <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CB	Acompte scolarité (65€) <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CB	RIB	

Fiche individuelle famille

Merci d'écrire en MAJUSCULE

RESPONSABLE LEGAL 1 : Lien de parenté :

Payeur des frais de scolarité

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

Fixe : liste rouge / Portable : SMS*

*Autorisation d'utiliser le SMS par la vie scolaire

Profession :

 Professionnel :

E-mail :

L'établissement communique principalement par mail, merci de noter une adresse mail lisible et valide.

Marié(e)	<input type="checkbox"/>	Séparé(e)	<input type="checkbox"/>	Remarié(e)	<input type="checkbox"/>	Pacsé(e)	<input type="checkbox"/>	Concubine	<input type="checkbox"/>	Divorcé(e)	<input type="checkbox"/>	Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>	Célibataire	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-------------	--------------------------

RESPONSABLE LEGAL 2 : Lien de parenté :

Payeur des frais de scolarité

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

Fixe : liste rouge / Portable : SMS*

*Autorisation d'utiliser le SMS par la vie scolaire

Profession :

 Professionnel :

E-mail :

L'établissement communique principalement par mail, merci de noter une adresse mail lisible et valide.

Marié(e)	<input type="checkbox"/>	Séparé(e)	<input type="checkbox"/>	Remarié(e)	<input type="checkbox"/>	Pacsé(e)	<input type="checkbox"/>	Concubine	<input type="checkbox"/>	Divorcé(e)	<input type="checkbox"/>	Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>	Célibataire	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-----------	--------------------------	------------	--------------------------	----------	--------------------------	-------------	--------------------------

Nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) inscrit(s) ou en cours d'inscription à Saint Charles :

PAYEUR (si différent du responsable 1 ou 2) : lien de parenté :

NOM : Prénom :

Adresse :

CP / Ville..... PAYS :

Fixe : / Portable :

**Je m'engage à régler la facturation selon les tarifs en vigueur au 1^{er} septembre de l'année scolaire concernée (frais annexes compris)
Dans le cadre de la R.G.P.D (Règlement général sur la protection des données),
je consens à ce que l'établissement puisse traiter mes données personnelles**

Fait à Vienne, le : Signature :

[Cliquez pour signer la version numérique](#)

LA CHARTE EDUCATIVE DE CONFIANCE

« Tout est possible à celui qui croit. » Saint Marc, IX, 23

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi, dans l'école catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves afin que l'école soit, pour les enfants et les jeunes, un lieu de plein épanouissement. Cela requiert des attitudes communes à l'ensemble des acteurs, la création pour l'établissement des conditions nécessaires à cette collaboration et la reconnaissance des responsabilités respectives, pour permettre aux parents et aux élèves de ne pas être des usagers passifs, mais des acteurs engagés.

DES ATTITUDES COMMUNES

- Reconnaissance et respect par tous des compétences respectives de chacun.
- Sens de l'effort.
- Désir d'écoute et de dialogue.
- Refus des a priori et des jugements de valeur.
- Loyauté, transparence, voire confidentialité dans les échanges.

CRÉATION PAR L'ETABLISSEMENT DES CONDITIONS NECESSAIRES A CETTE COLLABORATION

- Accueil personnalisé de chacun, dès l'entretien d'inscription.
- Identification par l'établissement de la personne référente avec laquelle famille et élève peuvent être régulièrement en lien.
- Mise en place de temps et de lieux de concertation (conseil d'établissement, réunion d'Apel...), associant l'ensemble des acteurs, pour les choix éducatifs, pédagogiques et organisationnels de l'établissement.
- Organisation de la représentation des parents dans les conseils de classe, conseils de discipline ...
- Information régulière de l'ensemble de la communauté éducative sur les évolutions du système éducatif, des programmes scolaires et sur les projets et activités de l'établissement.
- Modalités de suivi et d'évaluation de chaque élève et d'accompagnement à son orientation.

UNE CO-RESPONSABILITE EDUCATIVE

- Collaboration pour réfléchir aux valeurs à faire vivre à l'école et en famille pour préparer enfants et jeunes à la vie sociale et citoyenne.
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le suivi du travail scolaire.
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le comportement des enfants et des jeunes : respect des règles communes et engagement dans la vie collective.

Cette relation confiante se vit dans les cadres fixés par les documents de référence que sont :

- Le projet éducatif qui fixe les orientations pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.
- Le règlement intérieur qui détermine les règles nécessaires à la vie commune.

Ces divers documents, élaborés, en communauté éducative, sous l'autorité du chef d'établissement, appellent l'adhésion de chacun. Pour manifester cette adhésion, famille et élève apposent leur signature sur le présent document lié à l'inscription. Ces signatures attestent la volonté commune à l'ensemble des acteurs – équipe éducative, parents, élèves – de participer, chacun dans son rôle propre, aux engagements éducatifs communs définis dans le Projet d'Etablissement, pour aider chaque enfant et chaque jeune à s'épanouir et à grandir.

Dans le cadre de la R.G.P.D (Règlement général sur la protection des données),
je consens à ce que l'établissement puisse traiter mes données personnelles

Date :

Nom et Prénom de l'élève :

Classe :

Le chef d'établissement

Les parents

L'élève



[Cliquez pour signer la version numérique](#)



CONTRAT DE SCOLARISATION Par enfant

Entre :

L'Institution Saint-Charles

Et

Le 1er responsable :

Demeurant :

.....
.....

Le 2ème responsable :

Demeurant :

.....
.....

Représentant(s) légal(aux) des enfants.

Il a été convenu ce qui suit

- **ARTICLE 1 : OBJET**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'enfant :

	ENFANT
Nom/ prénom	
Date de naissance	
Classe	

sera scolarisé par le(s) parent(s) au sein de l'Institution Saint-Charles, établissement catholique, ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties.

• **ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DE L'ETABLISSEMENT**

L'Institution Saint-Charles s'engage à scolariser l'enfant

..... en classe de

pour l'année scolaire 20...../20.....

et pour les années suivantes selon le vœu des parents, sauf cause réelle et sérieuse justifiant la non poursuite de la scolarisation de l'enfant dans l'établissement, (cf. article 6-2 ci-dessous).

• **ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DES PARENTS**

- Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du projet éducatif, du règlement intérieur et du règlement financier de l'établissement, y adhérer et mettre tout en oeuvre afin de le respecter.
- Le(s) parent(s) s'engage(nt) à respecter les décisions éducatives et pédagogiques prises par l'établissement dans le cadre règlementaire. En cas de désaccord, la décision retenue par le Chef d'établissement ou le responsable de cycle à l'issue de l'entretien avec la famille, s'appliquera.
- Le(s) parent(s) s'engage(nt) à adopter la civilité élémentaire en matière de communication (verbale, sur le carnet de correspondance ou numérique) auprès des membres de l'établissement (langage courtois, pas de formulations récriminales, pas de sollicitations le week-end ou à une heure tardive...).
- Le(s) parent(s) s'engage(nt) à permettre à leurs enfants de disposer librement des ressources de l'établissement (infirmerie, psychologue scolaire, interventions thématiques, pastorale, aide aux devoirs...).
- Le(s) parent(s) s'engage(nt) à assurer les charges financières liées à la contribution familiale et aux consommations (cantine, sorties, voyages...), dans les conditions du règlement financier annexé à la présente convention et mis à jour annuellement.

• **ARTICLE 4 : COUT DE LA SCOLARISATION**

Le coût de la scolarisation comprend plusieurs éléments :

- La contribution des familles
- L'assurance scolaire : adhésion à la Mutuelle Saint-Christophe
- Les prestations parascolaires choisies pour votre enfant (cantine, étude surveillée, sorties scolaires, activités sportives, participation à des voyages scolaires, ...)
- Prévoir également une enveloppe financière annuelle (de 20 à 40 euros) pour l'achat des fournitures scolaires faites par l'établissement
- L'adhésion volontaire à l'association qui participe à l'animation de l'établissement scolaire de votre enfant : association de parents d'élèves : APEL.

• **ARTICLE 5 : DEGRADATION VOLONTAIRE DU MATERIEL**

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation au(x) parent(s) sur la base du coût réel incluant les frais de main-d'oeuvre. L'assurance scolaire de l'école ne pourra être sollicitée.

• **ARTICLE 6 : DUREE ET RESILIATION DU CONTRAT**

La présente convention est d'une durée équivalente à une année scolaire avec tacite reconduction.

○ **6-1 : Résiliation en cours d'année scolaire**

Sauf sanction disciplinaire ou motif grave, la présente convention ne peut être résiliée par l'établissement en cours d'année scolaire. Le coût de la scolarisation au prorata temporis pour la période écoulée, reste du dans tous les cas.

Les causes réelles et sérieuses de départ de l'élève en cours d'année sont :

- Le déménagement,
- Le désaccord de la famille sur le projet éducatif de l'établissement,
- La perte de confiance réciproque entre la famille et l'établissement,
- Une attitude ou un comportement inadapté de l'élève ou de la famille (violences verbales ou physiques, insultes, manque de respect, contestations répétées des décisions de l'établissement...) envers la Communauté Educative,
- Tout autre motif légitime accepté expressément par l'établissement.

○ **6-2 : Résiliation au terme d'une année scolaire**

Les parents informent l'établissement de la non-réinscription de leur enfant durant le second trimestre scolaire, à l'occasion de la demande qui est faite à tous les parents d'élèves, et au plus tard le 30 mars.

L'établissement s'engage à respecter la date du 30 mai pour informer les parents, de la non-réinscription de leur enfant, pour une cause réelle et sérieuse (impayés, désaccord sur le projet éducatif de l'établissement, perte de confiance réciproque entre la famille et l'établissement...).

• **ARTICLE 7 : DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS RECUEILLIES**

Les informations recueillies dans le cadre de cette convention et de ces annexes sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement.

Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.

Sauf opposition du (des) parent(s), noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux sont transmises à l'association de parents d'élèves "APEL" de l'établissement (partenaire reconnu par l'Enseignement catholique).

Les parents autorisent également gracieusement l'établissement à diffuser ou reproduire pour sa communication interne ou externe pour tous usages les photos et/ou vidéos représentant leur(s) enfant(s). Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique et pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi "informatique et libertés" et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles -RGPD- les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, les parents pourront s'adresser au chef d'établissement.

A Vienne, le..... 20.....

Signature (s) des représentants légaux de
l'enfant

Signature du Chef d'Etablissement

[Cliquez pour signer la version numérique](#)



SAINT CHARLES
VIENNE - 1827

**CONTRAT Lycée
TABLETTES TACTILES
ANNÉE 2022-2023**

Utilisation Tablette Personnelle

Entre les soussignés **INSTITUTION SAINT CHARLES, 1 place des Capucins - 38200 VIENNE - 04 74 53 77 15**

N° SIRET : 779 638 592 000 13.

et

La Famille :

Nom :

Prénom :

Nom et prénom de l'élève :

Classe de l'élève :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Il a été convenu ce qui suit :

EQUIPEMENT INDIVIDUEL DE TABLETTES TACTILES SEPTEMBRE 2022

ARTICLE 1 : Description du Contrat

Je certifie être en possession d'une Tablette Tactile iPad 6ème génération 32Go (Minimum) qui sera utilisée par mon enfant dans le cadre du Projet.

Désignation : Contribution pour le Déploiement des Tablettes Tactiles

ARTICLE 2 : Participation

Le montant de la Participation est de : 150€

Ce montant tient compte du pack d'applications pédagogiques indispensables, du coût de la mise en place (support technique), du coût de la gestion technique et administrative ainsi que de la veille technologique

ARTICLE 3 : Mode de règlement

Le montant à régler sera intégré dans la facture annuelle

Suivant l'échéance ci-après :

10 échéances de 15,00 € de septembre 2021 à juin 2022,

ARTICLE 4 : Dommages (vols et dégâts) et Responsabilités

Vol et bris de machine :

Les dommages subis par la tablette ainsi que les vols, seront uniquement à la charge du propriétaire.

L'Institution Saint Charles est déchargée de toute responsabilité concernant le matériel et son utilisation, et ne prendra en charge aucune partie de la réparation ou du vol.

ARTICLE 5 : Termes et conditions d'adhésion

La Famille déclare avoir pris connaissance du document « Termes et condition d'adhésion ». Nous vous rappelons que l'iPad ne peut être utilisé qu'en conformité à la présente convention.

Fait à VIENNE, le

Un duplicata du contrat sera mis à disposition, sur demande, au service comptabilité.

Pour la Famille

Nom et signature

Pour l'Institution

CHEF D'ETABLISSEMENT

S.COUPREAU

Version numérique :
cocher pour signature



SAINT CHARLES

VIENNE - 1827

**CONTRAT Lycée
DEPLOIEMENT TABLETTES TACTILES
ANNÉE 2022-2023**

B

ABONNEMENT

Entre les soussignés **INSTITUTION SAINT CHARLES, 1 place des Capucins - 38200 VIENNE - 04 74 53 77 15**
N° SIRET : **779 638 592 000 13.**

et

La Famille :

Nom :

Prénom :

Nom et prénom de l'élève :

Classe de l'élève:.....

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Il a été convenu ce qui suit :

EQUIPEMENT INDIVIDUEL DE TABLETTES TACTILES SEPTEMBRE 2022

ARTICLE 1 : Description du Bien mis en ABONNEMENT

Désignation : iPad

ARTICLE 2 : Abonnement au matériel et Déploiement

ABONNEMENT

Abonnement Tablette + Déploiement	17€ / Mois Soit : 170€ / an durant toute la scolarité lycée
--	---

Ce montant tient compte de la location du matériel, d'un pack d'applications pédagogiques indispensables, du coût de la mise en place (support technique), du coût de la gestion technique et administrative ainsi que de la veille technologique, de l'assurance vol et bris de machine.

En tout état de cause, le matériel reste la propriété de l'Établissement.

ARTICLE 3 : Mode de règlement

Le montant à régler sera intégré dans la facture annuelle. (cochez la case vous concernant)

Mon enfant rentre en 2nd: 30 mensualités de 17€

Mon enfant rentre en Tⁿ^e : 10 mensualités de 17€

Mon enfant rentre en 1^{ère} : 20 mensualités de 17€

En cas de non-paiement des mensualités demandées, l'Institution se réserve le droit de récupérer le matériel concerné.

En cas de départ de l'élève avant le terme du contrat, le matériel sera rendu à l'Établissement.

ARTICLE 4 : Dommages (vols et dégâts) et Responsabilités

Jusqu'à la fin du contrat, la Famille s'engage à :

- respecter toutes les règles d'utilisation du matériel, en prendre soin et veiller à son intégrité (*Tablette + Pochette + Chargeur complet*)
- utiliser le matériel à des fins légales, ne pas le céder, ne pas le sous-louer, ne pas le modifier,
- être le responsable exclusif du matériel et en être le seul gardien,

Pendant la période d'abonnement du matériel, l'Institution Saint Charles est déchargée de toute responsabilité concernant le bien et son utilisation.

Garantie Vol :

Seront garantis les vols déclarés auprès des services de police ou résultant d'une effraction dans le casier de la classe.

Tout vol, autre que ceux prévus au point précédent, ne sera pas pris en compte. La prise en charge du vol dans le casier, suite à une effraction, ne peut se faire que si l'élève respecte les mesures de sécurité définies par l'Établissement : cadenas de 0,6mm de diamètre et de 30mm de hauteur (minimum), à clé et casier fermé avec ledit cadenas.

Si un second vol dans le cadre de la garantie, venait à se produire, une franchise de 200€ sera réclamée.

Garantie Bris de machine :

Pour les dommages occasionnés par l'utilisateur : **Une franchise de 150 € sera réclamée. Si récidive, une franchise de 250€ sera réclamée.**

NB : Casse intégrale ou déformation du châssis de la tablette avec impossibilité de réparation → Coût du remplacement de la tablette : 400€ la 1^{ère} année (les années suivantes : 10% de décote/année).

ARTICLE 5 : État des lieux

Au moment de la restitution de la tablette, et conformément à l'article 4 « Dommages (vols et dégâts) et responsabilités : *« respecter toutes les règles d'utilisation du matériel, en prendre soin et veiller à son intégrité (Tablette + Pochette + Chargeur complet) »*, un état des lieux sera réalisé concernant la tablette, la pochette et le chargeur complet. Le tout devra être en bon état et en état de fonctionnement, dans le cas contraire une somme sera demandée à la famille pour réparer le préjudice.

NB : Tout changement de pochette durant le contrat doit être validé et soumis à l'accord du responsable informatique.

ARTICLE 6 : Termes et conditions d'adhésion

La Famille déclare avoir pris connaissance du document « Termes et condition d'adhésion ». Nous vous rappelons que l'iPad ne peut être utilisé qu'en conformité à la présente convention.

Fait à VIENNE, le

Un duplicata du contrat sera mis à disposition, sur demande, au service comptabilité.

Pour la Famille
Nom et signature

Pour l'Institution
CHEF D'ETABLISSEMENT
S.COUPREAU

Version numérique :
cocher pour signature

Termes et conditions d'adhésion au dispositif « classe tablette tactile ».

C

Termes et conditions de mise à disposition des tablettes tactiles pour les élèves des « classe tablette »

Lycée Saint Charles à Vienne 38200

Année Scolaire 2022-2023

Les conditions de cette mise à disposition sont définies par le présent document, intitulé «convention de mise à disposition». Les termes de cette convention définissent les usages attendus, les conditions d'utilisation et de détention, les responsabilités et les services associés.

Cette convention est acceptée sans réserve par l'élève et (son ou) ses responsables légaux dès lors que les signatures sont apposées. La signature (du ou) des responsables légaux de l'élève est obligatoire. Aucun matériel ne sera délivré sans retour de la convention signée.

Dans le cadre du projet « classe tablette », le Lycée Saint Charles met à disposition des lycéens des classes concernées une tablette «IPad » de marque « Apple », un chargeur de batterie avec câble USB et un étui de protection.

La durée de mise à disposition est celle de l'année 2022-2023. **Cette convention est renouvelable par tacite reconduction, les années suivantes, jusqu'en classe de Terminale.**

Pour les familles qui font le choix de l'« abonnement », la revente, la cession même à titre gratuit, l'échange ou le prêt de matériel mis à disposition sont strictement interdits. L'usage du matériel est réservé à l'élève dont l'identité figure sur cette présente convention. Le départ anticipé du lycée engage (le ou) les responsables légaux de l'élève à signaler cette situation auprès du chef d'Établissement de Saint Charles et à restituer l'ensemble du matériel.

Utilisation.

L'élève s'engage à respecter constamment les conditions d'utilisation ici précisées. Le matériel est placé sous la responsabilité et l'autorité (du ou) des responsables légaux. Etant destiné à être utilisé dans un cadre scolaire au lycée, son usage est placé durant ces périodes sous la responsabilité de l'établissement (contrat B) dans le cadre du règlement intérieur. L'établissement a toute liberté pour prendre des mesures spécifiques telles que la limitation d'usage (maintien du matériel dans l'établissement), non sans avoir informé (le ou) les responsables légaux.

Au lycée, l'utilisation se fera sous l'autorité de l'enseignant et/ ou du surveillant d'étude (par conséquent, jamais sur les cours de récréation, les couloirs, le restaurant..... et les abords de l'établissement).

La tablette ne sera jamais sortie de sa housse de protection. Le chargeur et le câble USB ne seront pas amenés au lycée sauf demande expresse et écrite d'un professeur de l'établissement. L'élève s'assurera que la batterie est bien chargée avant de se rendre au lycée.

En cas de casse, perte ou de vol du câble USB ou du chargeur, le remplacement n'est pas couvert dans le cadre de cette convention. (Le ou) Les responsables légaux s'engagent à remplacer ces pièces.

Nota : Chaque tablette est équipée d'un système de géo localisation permettant de la retrouver en cas de vol. (Via la localisation du système iCloud, et dès qu'elle sera allumée **et connectée à Internet**)

Le système d'exploitation installé sur la tablette ne devra pas être remplacé ou modifié. Le non-respect de cette clause entraînant le non-respect de la garantie par le fabricant, le lycée Saint-Charles demandera le remboursement aux responsables légaux. L'élève s'engage également à ne pas modifier la configuration initiale.

Tout usage non conforme au fonctionnement d'usage de la tablette pourra entraîner des sanctions.

L'usage de ces matériels reste pédagogique, dans le cadre du dispositif « classe tablette tactile ». L'élève peut stocker des données personnelles en réservant une place nécessaire aux contenus pédagogiques.

Pour les élèves disposant de leur propre tablette (de même type), en matière d'applications, ils se conformeront à la présente convention.

L'usage des applications telles que les jeux ou réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc...), est strictement interdit dans l'enceinte de l'établissement.

Un logiciel de gestion à distance des tablettes est mis en place (MDM), afin de gérer et simplifier, l'installation d'applications, ainsi que la mise en place de restrictions et de paramètres de sécurités, propres à l'établissement. Le responsable légal accepte l'intégration du logiciel au sein de sa tablette, ce qui implique des restrictions d'utilisation dans et en dehors de l'enceinte de l'Institution.

Maintenance.

Aucune autre intervention technique par l'utilisateur n'est autorisée sur le matériel.

Tout problème doit être signalé sans délai auprès de l'établissement. En cas de manque de soin évident ou de casses répétées sur ce matériel, la responsabilité financière (du ou) des responsables légaux pourra être évoquée. Le remplacement d'un appareil n'est pas systématique. Chaque situation fera l'objet d'un examen.

Assurance et garantie.

Voir le contrat « Déploiement des tablettes tactiles ».

Remarques particulières.

L'élève s'engage à ne pas stocker d'une manière permanente ou temporaire des contenus illicites pour lesquels il ne détient pas les droits d'utilisation ou de stockage. L'attention (du ou) des responsables légaux est attirée sur le respect de la législation, particulièrement sur l'installation de programmes nécessitant une licence d'exploitation. Le droit à l'image devra être respecté : interdiction d'utilisation ou diffusion de photos, vidéos ou sons sans l'autorisation des personnes concernées par ces documents.

Réseaux sociaux.

Le dispositif « classe tablette » ne nécessite aucune inscription sur un réseau social sur l'Internet. Une utilisation de ces réseaux est placée sous la seule responsabilité des responsables légaux, et chaque élève s'engage à demander leur autorisation.

La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) constate une augmentation de « lynchages » sur Internet : on parle de « cyber harcèlement ». La CNIL est l'interlocuteur privilégié pour ces situations. Ce type de comportement, outre les risques de poursuites judiciaires, entraînera une exclusion de l'élève du dispositif « classes tablettes ». Son matériel sera consigné dans l'établissement pour un usage exclusif en classe.

Applications.

Les applications utilisées avec la tablette sont diffusées via un réseau en ligne [AppStore], propriété de la société Apple. Toutes les applications nécessaires dans le cadre scolaire seront installées, par les responsables légaux, pour les familles ayant fait le choix de l'abonnement ou ayant déjà leur propre tablette.

Toutefois, la démarche d'installation des applications sera simplifiée par un système de mise à disposition de celles-ci via une boutique privée, propre à l'établissement, grâce à la mise en place du logiciel de gestion à distance des tablettes. NB : Il en résulte que les applications restent la propriété de l'établissement.

Nous avons pris connaissance de cette convention d'adhésion au dispositif et en acceptons les termes.

Nom et Prénom de l'élève :

Nom et Prénom (du ou) des responsables légaux :

Signatures : de l'élève

des responsables légaux

Version numérique : cocher pour signature
--



SAINT CHARLES
VIENNE - 1827

LYCÉE

Général & Technologique

8 Spécialités
pour la
série générale



1 série technologique

ST2S

Sciences et Technologies de la Santé et du Social

Le Parcours Avenir Un point fort pour nos élèves



Une présentation des différentes filières aux parents et aux élèves



De l'AP (Accompagnement Personnalisé) & des rendez-vous individualisés



Des conférences : l'approfondissement de sa culture générale*



Une procédure personnalisée d'aide pour le « post bac »

Objectif « Supérieur »

Préparation aux concours pour les écoles Post Bac

*L'Institution Saint Charles met en place, des conférences ouvertes aux élèves de Terminale des séries générales, sur le thème: « culture générale et sciences politiques ».
Suivre des cours avec un niveau d'excellence est un moyen pour appréhender l'écart existant entre le lycée et les études post bac. De ce fait, il ne s'agit pas de cours de soutien mais bien d'un renforcement intellectuel et culturel. Préparation à l'oral pour les classes du supérieur.

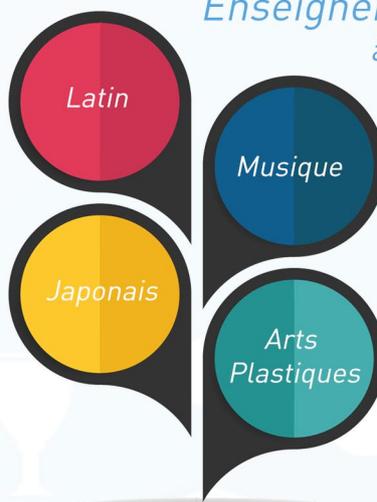


Section Européenne Anglais

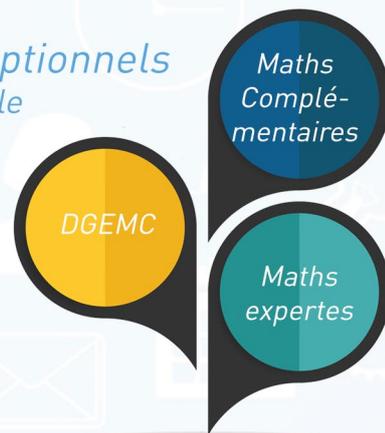
Vers un avenir International



Enseignements Optionnels à partir de la Seconde

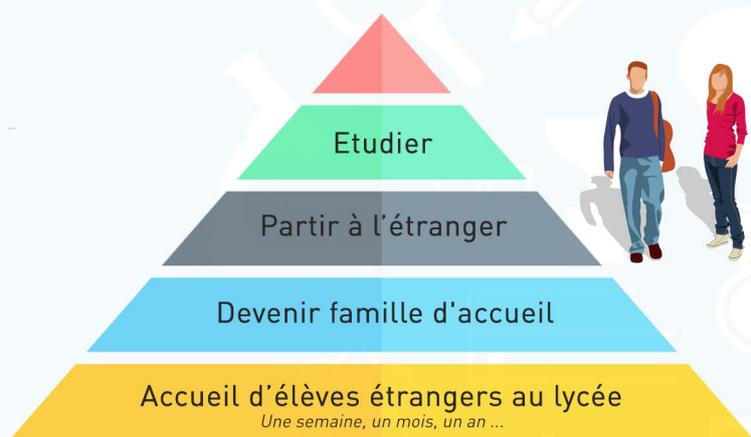


Enseignements Optionnels à partir de la Terminale



L'ouverture à l'international

Accueil d'élèves étrangers,
Suivi de nos élèves à l'étranger



Ateliers



Voyages Internationaux

(USA, Chili, Canada, Italie, Grèce, etc...)



**BAC
2020**

**RÉUSSITE AU
BACCALAUREAT**

99%

Toutes séries confondues





SAINT CHARLES
VIENNE - 1827

OPTION SANTÉ & SOCIAL

En
2^{nde}

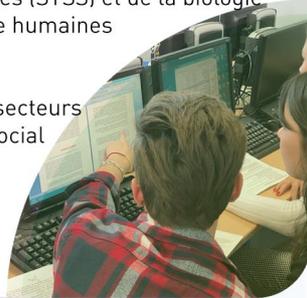
PRÉPARATION AU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE ST2S



Objectifs de la Formation

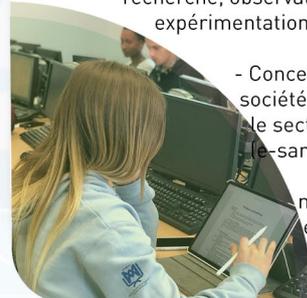
FAIRE DÉCOUVRIR

- Les questions sociales et de santé au niveau des individus et de la société.
- Les enseignements de sciences et techniques sanitaires et sociales (STSS) et de la biologie et physiopathologie humaines (BPH)
- Les métiers des secteurs médical, médico-social et social.



DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES

- Méthodologiques transférables aux autres enseignements (sélection et traitement d'informations, travail en équipe, activité de recherche, observation et expérimentation...).
- Concernant les enjeux de la société numérique dans le secteur santé social (e-santé, télésanté, télémédecine, m-santé, robotique, e-administration e-service)



L'option contribue à la construction du projet d'orientation vers une poursuite d'études en bac ST2S (Sciences et technologies de la santé et du social) ainsi qu'à la découverte de ses débouchés, dans les secteurs : médical, médico-social et social.

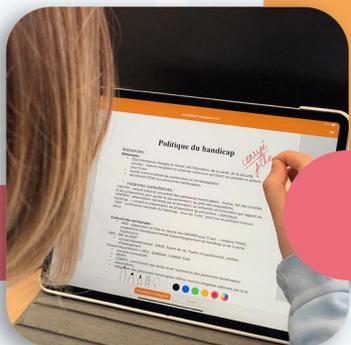


Les thèmes étudiés

A partir d'un choix de deux thèmes, l'entrée dans chacun de ces thèmes se fait par questionnements.

Chaque thème est étudié sous sa double approche : sciences sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines.

Au sein de l'étude de chaque thème sont présentés les métiers et les poursuites d'études.



- ▣ Pauvreté, logement et santé
- ▣ Ages extrêmes de la vie
- ▣ Hôpital : images et réalités
- ▣ Action humanitaire
- ▣ Santé et innovations
- ▣ Handicap au quotidien
- ▣ Vivre ensemble sur un territoire

La méthode

Au travers de l'étude des thèmes, sont privilégiés le travail en groupe, l'initiative des élèves et le développement de leur autonomie par :

Des activités s'appuyant sur des exemples de terrain ou d'actualité : analyse d'articles, de vidéos, réalisation de supports d'information, exposé, projet d'action...

La mise en œuvre d'une démarche technologique : de l'analyse d'un besoin à l'étude des réponses apportées

Des investigations sur le terrain : observations, enquêtes, entretiens...

L'observation et l'expérimentation en biologie

La découverte des professionnels, organisations et métiers des secteurs médical, médico-social et social par des recherches, des rencontres avec des professionnels, des visites de structures...

La construction du projet professionnel.

1, place des capucins - 38200 - Vienne
WWW.INSTITUTION-SAINT-CHARLES.FR



Présentation des enseignements de spécialité pour les classes de 1^{ères} et terminales De l'Institution Saint Charles

Mathématiques

L'enseignement de spécialité de **mathématiques** permet aux élèves de renforcer et d'approfondir l'étude des thèmes suivants : « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistique » et « Algorithmique et programmation ». Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour expliquer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux élèves d'accéder à l'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées.

Physique-chimie

L'enseignement de spécialité de **physique-chimie** propose aux élèves de découvrir des notions en liens avec les thèmes "Organisation et transformations de la matière", "Mouvement et interactions", "L'énergie : conversions et transferts" et "Ondes et signaux". Les domaines d'application choisis (« Le son et sa perception », « Vision et images », « Synthèse de molécules naturelles », etc.) donnent à l'élève une image concrète, vivante et moderne de la physique et de la chimie. Cet enseignement accorde une place importante à l'expérimentation et redonne toute leur place à la modélisation et à la formulation mathématique des lois physiques.

Sciences de la vie et de la Terre

L'enseignement de spécialité **Sciences de la vie et de la Terre** propose aux élèves d'approfondir des notions en liens avec les thèmes suivants : « La Terre, la vie et l'organisation du vivant », « Les enjeux planétaires contemporains » et « Le corps humain et la santé ». Le programme développe chez l'élève des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité propose également à l'élève une meilleure compréhension du fonctionnement de son organisme, une approche réfléchie des enjeux de santé publique et une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement. La spécialité Sciences de la vie et de la terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

Sciences économiques et sociales

L'enseignement de spécialité **Sciences économiques et sociales** renforce et approfondit la maîtrise par les élèves des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

Littérature, langues et cultures de l'Antiquité

La spécialité **Littérature, langues et cultures de l'Antiquité** propose d'étudier de manière approfondie la langue, la littérature, l'histoire et les civilisations grecque et romaine en les mettant constamment en regard avec notre monde contemporain. Cette spécialité se fonde sur la lecture et la découverte de nombreux textes, en langue ancienne et en traduction, qui servent de supports à l'apprentissage du latin ou du grec. Le thème central « Vivre dans la cité », est décliné à travers l'étude des rapports entre hommes et femmes, des formes de la justice et de la place des dieux. En revisitant ainsi les modes de vie et de pensée des Anciens à la lumière de la modernité, l'élève en perçoit autant la singularité que la proximité. Il enrichit sa réflexion sur les sociétés antiques et contemporaines et acquiert une culture riche et diverse.

Humanités, littérature et philosophie

La spécialité **Humanités, littérature et philosophie** propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture de l'élève. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité de l'élève à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

La spécialité **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques** propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des élèves, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

Langues, littératures et cultures étrangères

L'enseignement de spécialité en **langues, littératures et cultures étrangères** (classe de première, voie générale) s'adresse à tous les élèves souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien) et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés (oeuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques ...), les élèves étudient des thématiques telles que « le voyage » ou « les imaginaires », tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction).

Numérique et science informatique

L'enseignement de spécialité **Numérique et sciences informatiques** propose aux élèves de découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. L'élève s'y approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets. La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des élèves, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).



Possibilités de règlements:

Prélèvements automatiques

reconductibles chaque année

Règlements en ligne par CB

via EcoleDirecte

Chèques, Espèces ou Carte Bancaire

directement au bureau du service comptabilité

ATTENTION

Prélèvements sur 10 mois
- 1er Prélèvement le 5 septembre -

*Les factures sont uniquement téléchargeables sur Ecole Directe
(avec les identifiants parents) et ne sont plus transmises aux élèves.*



INSTITUTION SAINT-CHARLES

1, place des Capucins
38217 VIENNE cedex
Téléphone : 04 74 53 77 15

www.institution-saint-charles.fr



SAINT CHARLES

VIENNE - 1827

TARIFS CONDITIONS FINANCIÈRES ANNÉE 2021 / 2022



LYCÉE

Horaires d'ouverture

Secrétariat

7h30-12h10 et 13h35-17h30

Comptabilité

7h30-12h15 et 13h45-17h30



RESTAURATION AU FORFAIT

2 jours par semaine	3 jours par semaine
42,20€ x 10 mensualités	63,20€ x 10 mensualités

4 jours par semaine	5 jours par semaine	Repas à l'unité
82,80€ x 10 mensualités	103,40€ x 10 mensualités	7,10€

Self-Service

Les familles s'engagent pour l'année scolaire.

Toutefois, un changement de régime peut être accordé, s'il est notifié un mois avant la fin de chaque trimestre.

En cas d'absence, **d'une durée supérieure à 7 jours (avec certificat médical)**, il sera accordé une réduction.

En cas de non paiement du trimestre à son terme, la demi pension sera annulée, et l'élève pourra accéder à la cantine en approvisionnement sa carte directement au service comptabilité.

Le forfait demi-pension est calculé jusqu'au 31 Mai inclus, après cette date le lycéen peut accéder à la cantine en approvisionnant sa carte au prix d'un repas à l'unité.

CAFÉTÉRIA

La cafétéria est à la disposition des élèves, munis d'une carte personnelle rechargeable au service comptabilité.

CONTRIBUTION FAMILIALE

VERSEMENT À L'INSCRIPTION	
frais de gestion	50 €
acompte	65 €
	115 €
& 10 mensualités	104,10 €

*Chèque de 1150 : Dont 500 de frais de gestion (par famille) et 650 d'acompte sur la scolarité (par enfant)

En cas de désistement, l'acompte ne pourra être remboursé que sous certaines conditions.

L'assurance scolaire groupe est incluse sans frais supplémentaire

Modalités de règlement

Les familles reçoivent une facture annuelle en septembre qui sera réglée soit :

Par règlement mensuel sur 10 mois, du 5 septembre au 5 juin

Par règlement trimestriel au 5 octobre, 5 janvier et 5 avril.

En cas de non-paiement, la réinscription pour l'année suivante peut être remise en cause.

Des réductions sur la scolarité sont accordées dans les cas suivants :

- Famille de 3 enfants : 15%
- Famille à partir de 4 enfants : gratuité de la scolarité du plus jeune.



PAIEMENT EN LIGNE

(via EcoleDirecte)

Via le portail EcoleDirecte, et à l'aide de vos identifiants de connexion, vous pouvez désormais régler en ligne votre facture*, ou encore approvisionner les cartes de cantine de vos enfants.

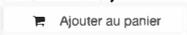
1. Régler sa facture:

- Connectez vous à EcoleDirecte
- Sélectionnez le logo « Paiement en ligne »  (barre à gauche - Espace famille)
- Dans la partie « Versement sur votre Compte », cliquez sur « Ajoutez au panier » 
- Entrez la somme désirée, appuyez sur « Payer »
- Vérifiez votre adresse mail pour effectuer le règlement. Puis cliquez sur « Effectuez votre règlement »
- Suivre les instructions du site bancaire sécurisé.

2. Approvisionner une carte de cantine :

- Connectez vous à EcoleDirecte
- Sélectionnez le logo « Paiement en ligne »  (barre à gauche - Espace famille)
- Dans la partie « Restauration » de l'enfant, cliquez sur « Ajoutez au panier » 
- Entrez la quantité de repas désirée, puis appuyez sur « Payer »
- Vérifiez votre adresse mail pour effectuer le règlement. Puis cliquez sur « Effectuez votre règlement »
- Suivre les instructions du site bancaire sécurisé.

3. Approvisionner son compte garderie du soir (Primaire uniquement) :

- Connectez vous à EcoleDirecte
- Sélectionnez le logo « Paiement en ligne »  (barre à gauche - Espace famille)
- Dans la partie « Garderie » de l'enfant, cliquez sur « Ajoutez au panier » 
- Entrez la somme désirée, puis appuyez sur « Payer »
- Vérifiez votre adresse mail pour effectuer le règlement. Puis cliquez sur « Effectuez votre règlement »
- Suivre les instructions du site bancaire sécurisé.

NB: Vous pouvez à tout moment télécharger un duplicata de vos factures dans l'onglet « Document »  puis « Facture ».

* (Pour les personnes ne faisant pas l'objet du prélèvement automatique)

